



## COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

### PROCÈS-VERBAL

157<sup>e</sup> séance tenue le 26 septembre 2011 à 18 h 30

Maison du citoyen, salle des comités, 25 rue Laurier.

#### PRÉSENCES :

##### Membres du CCU

M<sup>me</sup> Denise Laferrière, vice-présidente, conseillère district de Hull-Val-Tétreau (n<sup>o</sup> 8)  
M. Maxime Pedneaud-Jobin, conseiller, district de Buckingham (n<sup>o</sup> 18)  
M. Stephen J.Ph. Carisse, citoyen  
M<sup>me</sup> Chantal Lafrance, citoyenne  
M<sup>me</sup> Sylvie Levac, citoyenne  
M. Félix Meunier, citoyen  
M<sup>me</sup> Anna Zwolinska, citoyenne

##### Membres de la CCEDD

M. Alain Riel, président conseiller district de Deschênes (n<sup>o</sup> 3)  
M<sup>me</sup> Mireille Apollon conseillère district de L'Orée-du-Parc (n<sup>o</sup> 6)  
M. Daniel Dezainde, citoyen  
M. Luc Douaire, citoyen  
M. Robin Goldstein, citoyen  
M<sup>me</sup> Isabelle Fournier, organisme  
M. Jacques Paulhus, citoyen  
M<sup>me</sup> Diane Vermette, organisme

##### Secrétaire

M. Ghislain Deschênes, responsable section des commissions et des comités

##### Ressources internes

M. Éric Boutet, dir. adjoint, Service de l'urbanisme et du développement durable  
M<sup>me</sup> Émilie Breton, coordonnatrice en urbanisme, secteur d'Aylmer  
M<sup>me</sup> Salima Hachachena, coordonnatrice en urbanisme, secteur de Hull  
M. Carol Hébert, responsable section du transport  
M<sup>me</sup> Louise Lavoie, directrice du Service de l'environnement  
M<sup>me</sup> Marie-Claude Martel, directrice, Service de l'urbanisme et du développement durable  
M<sup>me</sup> Denise Martin, coordonnatrice au transport

##### Ressources externes

M<sup>me</sup> Christine Bouchard, STO  
M<sup>me</sup> Marie-Josée Casaubon, STO  
M<sup>me</sup> Marie-Pier Pelletier, STO  
M. Patrick G. Déoux, consultant - AECOM  
M<sup>me</sup> Nadine Lafond, consultante - AECOM  
M<sup>me</sup> Cécile Leblanc, consultante - AECOM

#### DISTRIBUTION :

Aux membres du CCU, aux personnes-ressources, aux membres du conseil municipal et au Greffier

\_\_\_\_\_  
**PRÉSIDENTE**

\_\_\_\_\_  
**SECRÉTAIRE**

**ABSENCES :**

**Membres du CCU**

M<sup>me</sup> Patsy Bouthillette, présidente, conseillère district du Carrefour-de-l'Hôpital (n° 12)  
M. François Lacerte-Gagnon, citoyen

**Membres de la CCEDD**

M<sup>me</sup> Nicole Champagne conseillère district de Limbour (n° 9)  
M. Jean-Marie Bergeron, citoyen  
M. Guy Latreille, citoyen  
M. Luc-Éric Ouellet, citoyen

---

**1. Constatation des présences et ouverture de la réunion**

La présidente constate les présences et ouvre l'assemblée à 19 h 20.

**2. Stratégie municipale de gestion intégrée du stationnement (SMGIS)**

Introduction du mandat et des objectifs de la rencontre

On rappelle brièvement le mandat qui a été confié à la firme AECOM en vue de définir une stratégie municipale de gestion intégrée du stationnement. De plus, on souligne que l'objectif de la présente séance est d'identifier les enjeux et les pistes de solutions que la Ville et ses partenaires devraient envisager pour gérer les enjeux en matière de stationnement.

Présentation abrégée du rapport d'étape préliminaire

M. Patrick G. Déoux, présente les grandes lignes du rapport d'étape préliminaire relatif au portrait du stationnement à Gatineau en insistant, entre autres, sur :

- Les plans et politiques sur le territoire de la Ville de Gatineau qui orientent et soutiennent la stratégie de stationnement :
  - Le plan stratégique de la Ville de Gatineau;
  - La politique environnementale;
  - Le schéma d'aménagement;
  - Le plan d'urbanisme;
  - Le programme particulier d'urbanisme (PPU);
  - Le plan stratégique 2005-2015 de la STO.
- L'objectif commun : « Réduire la dépendance de l'automobile »;
- La réglementation :
  - Le Règlement de zonage;
  - Le Règlement concernant la circulation et le stationnement;
  - Le PIIA « commercial » entré en vigueur le 1er juin 2011.
- Les thématiques principales abordées par la réglementation (nombre, stationnement sur rue, hivernal nocturne, aménagement des stationnements, stationnement pour les véhicules transportant des personnes à mobilité réduite et stationnement pour les vélos).

M<sup>me</sup> Nadine Lafond reprend le cours de la présentation en insistant, notamment sur :

- L'offre en stationnement par secteur, pour le transport durable et la tarification;
- Le portrait du stationnement : Réglementation dans le secteur résidentiel et le secteur commercial;
- Les enjeux selon la clientèle, au centre-ville, dans le centre d'activité La Cité, dans le noyau urbain de Buckingham, dans le noyau urbain d'Aylmer et dans les Parc-o-bus;
- Les bonnes pratiques : Les stratégies de gestion dans les autres villes canadiennes, la gestion de l'offre en stationnement, la gestion de la demande en transport, la tarification et les infrastructures.

Discussion sur les grands enjeux du stationnement à Gatineau et les pistes de solutions que la Ville et ses partenaires devraient envisager

Plusieurs questions, réponses, commentaires et suggestions sont formulés sur les grands enjeux du stationnement à Gatineau et sur les pistes de solutions que la Ville et ses partenaires devraient envisager pour gérer les enjeux en matière de stationnement, entre autres, sur :

- L'affirmation d'un manque de 700 places de stationnement pour les employés des fédéraux au cœur du centre-ville;
- L'importance de tenir compte de l'étude sur le stationnement effectuée dans le secteur de Buckingham en 2007;
- Les micros enjeux autour de l'École secondaire Hormidas-Gamelin et de l'Hôpital de Papineau (Buckingham);
- Les prochaines étapes devant conduire à l'adoption de la stratégie municipale de gestion intégrée du stationnement;
- Les avantages et les inconvénients de la tarification des espaces de stationnement.

Départ de M. Daniel Dezainde et de M<sup>mes</sup> Mireille Apollon et Isabelle Fournier.

Principes et objectifs proposés dans le rapport d'étape préliminaire

M. Déoux, résume ensuite les orientations et les objectifs liés aux principes importants, à l'offre en stationnement, à la tarification et aux infrastructures.

Tour de table rapide où les participants ont l'occasion de dire en quelques mots ce qui est le plus important pour eux dans le cadre de l'élaboration de la stratégie

En résumé, ce que les membres trouvent le plus important c'est :

- Que les discours sont parfois différents de la réalité lorsque l'on traite de la problématique du stationnement;
- D'informer et d'éduquer la population;
- Que la Ville offre un service d'accompagnement aux propriétaires de commerces pour régler les conflits de stationnement;
- D'installer des supports à vélo sur les rues commerciales d'ambiance (ex. rue Berri à Montréal);
- De revoir la planification du nombre de cases de stationnement pour les stations du Rapibus;
- De faciliter le partage des espaces de stationnement « publics » institutionnels et commerciaux;
- De rendre obligatoire la tarification des cases de stationnement;
- D'offrir le libre choix du mode de déplacement (auto, autobus, vélo, marche, etc.);
- De réviser les normes minimales relatives à l'obligation d'aménager des cases de stationnement;
- D'encourager l'aménagement de parcs de stationnement souterrains ou étagés intégré à l'habitation et au commerce, et ce, même si les coûts sont importants;
- Qu'il faudrait plus de pistes cyclables, pouvoir construire des logements au centre-ville sans être obligé de fournir un ou des espaces de stationnement, rendre plus accessible les autobus aux personnes devant se déplacer en fauteuil roulant et offrir un meilleur service de transport en commun en dehors des heures de pointe;
- De mieux gérer le stationnement sur rue à proximité des institutions (enseignement, hôpital), des édifices à bureau et des commerces;
- D'offrir plus de services commerciaux à l'intérieur des quartiers résidentiels et informer et éduquer la population;
- D'imposer aux utilisateurs des stationnements incitatifs de la STO une tarification;
- D'aménager des rues piétonnes au centre-ville.

Distribution d'un court questionnaire sur les grandes orientations proposées pour permettre aux participants de montrer leur appui ou non à ces principes et objectifs de façon anonyme

On invite les membres du CCU et de la CCEDD à remplir le questionnaire et à le transmettre par la suite au Service de l'urbanisme et du développement durable.

**3. Levée de la séance**

La séance est levée à 21 h.